

## commentaire de l'article 232 di Code civil sur le divorce.

Par **fiona**, le **23/02/2006** à **21:41**

Bonjour, g un commentaire à faire sur l'article 232 du Code civil, je suis bloquée je ne sais pas trop comment m'y prendre, c'est mon premier.

Si vs pouviez m'aider et me donner quelques ouvertures pour élaborer le sujet.

Merci, c'est urgent il faut que je commence absolument.

Merci d'avance

Par **germier**, le **28/02/2006** à **21:14**

ben, que dit cet article 232 ?